



**AVIS DE MISE A DISPOSITION**

**Articles L 5211-47 et R 5211-41  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Il est porté à l'information du public que le **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BARR-BERNSTEIN** relatif au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2015 est tenu à sa disposition pour être consulté sur place au siège de l'EPCI (57, Rue de la Kirneck) et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Par ailleurs, toute personne souhaitant le cas échéant s'approprier ce document, peut l'obtenir à ses frais aux conditions usuelles de reproduction des documents administratifs.

Fait à BARR, le 19 mai 2015

Le Président  
Par déléation

  
Le Directeur Général des Services  
Richard SATTLER

Ampliation :

- Monsieur le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- Madame et Messieurs les Maires des communes membres pour affichage
- Archives